

Brie : leçons et bonnes pratiques pour bâtir une gouvernance locale partagée

Points à retenir – bonnes pratiques

- **Leadership engagé** : l'implication forte de la maire et sa volonté de tester un modèle de gouvernance partagée ont été des moteurs essentiels au démarrage.
- **Appui extérieur structuré** : l'accompagnement par Fréquence Commune, le PETR Ariège et l'Agoractive a permis de disposer d'une méthode, d'outils et d'un cadre de suivi.
- **Inspirations extérieures** : la référence aux expériences de Jo Spiegel et aux voyages apprenants Erasmus+ a nourri la vision et ouvert des perspectives concrètes.
- **Phase préparatoire documentée** : la journée de lancement a posé les bases (objectifs, composition, fonctionnement), avec un processus participatif clair (émergence, proposition, convergence).

Points de vigilance

- **Culture démocratique partagée** : avant de lancer l'expérimentation, s'assurer que l'ensemble des élus a une compréhension commune de ce que signifie la participation citoyenne et le partage du pouvoir.
- **Adhésion préalable de l'équipe municipale** : obtenir un accord ferme sur les principes et le fonctionnement avant de communiquer publiquement ou d'engager des actions avec les habitants.
- **Gestion du rythme et du timing** : éviter d'aller trop vite pour ne pas générer de blocages ou de veto, prévoir des temps d'acculturation et de dialogue en interne.
- **Communication interne continue** : maintenir un lien régulier et en présentiel avec les élus, pour éviter les incompréhensions liées à la transmission d'informations uniquement par écrit ou par mail.
- **Mobilisation progressive des habitants** : impliquer la population dès le début, mais après avoir sécurisé la posture collective du conseil municipal, afin que l'initiative soit portée unanimement par les élus.

« La motivation et l'enthousiasme du maire ne suffisent pas à emporter l'adhésion du conseil municipal : comme tout projet, les résistances au changement peuvent être fortes. »